



Annonces . Semaine du 27 Février au 6 Mars.

Samedi 26 février : Chapelet à 11 h à La Chapelle du Château de Saveilles..

Messes dom. à 18 h à **AIZECQ** et à **VILLEJÉSUS**.

Messe à 18 h à VILLEFAGNAN.

DIMANCHE 27 FÉVRIER : 8° Dimanche Ord. Année C.

Pas de messe à VILLEFAGNAN, 10 h 30 à MANSLE, et à 11 h à AIGRE et RUFFEC.

Lundi 28 : Prière des mères à 10 h l'Oratoire de VILLEFAGNAN.

Rencontre préparation de catéchèse à 10 h au presbytère.

Prière à l'Oratoire de RUFFEC à 14 h 30.

Mardi 1° Mars : Messe à 9 h 15 à VILLEFAGNAN. Rencontre de l'équipe liturgique n° 5 pour dimanche 13 Mars.

Messe à 15 h aux Maisons de Marthe.



Messe des Cendres à 18 h à Villefagnan. Entrée en Carême

Mercredi 2 Mars : Caté à 17 h au presbytère de Villefagnan.

Messe des Cendres à 18 h à Villefagnan. Entrée en Carême.

Messes à 18 h à Ruffec, Aigre, Villefagnan, et à 19 h à Mansle.

A Ruffec partage du repas pain-pomme au presbytère après la messe.

Jeudi 3 : Messe à 18 h à l'Oratoire de RUFFEC

suivie d'une demie-heure d'Adoration du Saint Sacrement.

Vendredi 4 : Messe à 9 h à l'Oratoire de RUFFEC et Partage d'Évangile au Presbytère : Pour tous.



A Taizé-Aizie : Veillée de prière à 20 h.

Samedi 5 : Journée des Grands-parents à la Maison Diocésaine de 9 h à 16 h 30 avec la participation de Monseigneur Hervé Gosselin

WE des Équipes Notre Dame à RUFFEC.

Chapelet pour les Vocations à 11 h à Bernac.

Messes dom. ant. à 18 h à **MOUTARDON et AUNAC.**

DIMANCHE 6 MARS : 1^o Dimanche de Carême. Année C.

Messe à 9 h 30 VILLEFAGNAN, à 10 h 30 à MANSLE, et à 11 h à AIGRE et RUFFEC.

Les dates et heures des conférences de Carême seront données le 2 Mars.

Le Samedi 5 Mars , portes ouvertes à l'école Enfant Jésus de Villefagnan de 9 h à 13 h.

Rappel à Dieu de Madame Raymonde SABOURAULT à Villiers le Roux.

Toutes infos : 05 45 29 01 72 / <https://charente.catholique.fr/>

Presbytère de Villefagnan : 05 45 31 61 07 ; Paroisse de Villefagnan : paroisse.villefagnan@outlook.com

Page Facebook .paroisse de Villefagnan

Grands-parents chrétiens : la foi vous fait vivre et vous souhaitez en témoigner auprès de vos petits-enfants ! Mais :



- Mes petits-enfants ne sont pas baptisés !
- Mes enfants n'envoient pas leurs enfants au caté, ils comptent sur nous...
- Mes enfants sont totalement opposés à la foi chrétienne : que pouvons-nous faire ?

Et même si vous ne rencontrez aucune difficulté à parler de religion en famille, transmettre la foi aujourd'hui est un véritable défi !

Le service diocésain de la catéchèse, accompagné par les services d'aumônerie et la pastorale diocésaine des familles vous invite à une belle journée de rencontre !

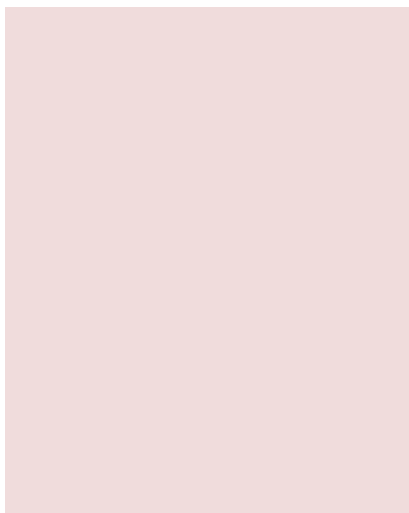
**Samedi 5 mars 2022 de 9h à 16h30, à la maison diocésaine d'Angoulême,
226 rue de Bordeaux (prévoir votre pique-nique)**

Par des interventions de professionnels (conseillère familiale, bibliste ...), des partages d'expérience, sous forme de carrefours ou d'ateliers, nous chercherons comment vivre avec nos petits-enfants la joie de l'évangile. Une célébration de la Parole, en présence de Mgr Gosselin, terminera cette journée par une bénédiction et un envoi en mission.

Pour la bonne organisation de cette journée, merci de s'inscrire : catechese@dio16.fr
ou **Annick TRIBOT : 06 05 41 31 25, Joëlle AYRAULT : 06 86 22 86 64**

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir accompagnés.

“Les jeunes doivent dialoguer avec les anciens, et les anciens avec les jeunes. Et ce pont sera la transmission de la sagesse dans l'humanité, car les personnes âgées sont comme les racines de l'arbre, et les jeunes sont comme les fleurs et les fruits”. #Audience Générale Pape François





Les Échos de la Paroisse de Villefagnan . « Le mercredi des Cendres 2 mars marque le début de l'entrée en Carême.

Cette ancienne coutume remonte aux premiers temps de notre ère.

Dans l'Antiquité, les cendres symbolisaient la pénitence. C'est une ancienne pratique pénitentielle qui remonte au peuple hébreu (Jonas 3.5-9 ; Jérémie 6.26 ; 25- 34 ; Matthieu 1 1,21). Les hommes s'en couvraient la tête et manifestaient ainsi un grand malheur ou un deuil. Cela faisait mémoire à «*la coutume d'incinération de certains peuples de l'Antiquité, qui recueillaient les cendres des morts dans des urnes*», note « le Trésor de la langue française. »

La cendre est ainsi ce signe de pénitence, que les chrétiens reçoivent sur le front des mains d'un prêtre, sous la forme d'une croix. Il témoigne de la fugacité de leur présence sur terre, et de leur respect envers leur Dieu créateur.

Le mercredi des Cendres est le premier jour du carême. Son nom officiel est en fait « jour des Cendres » et se rapporte à la coutume de faire un signe de croix avec des cendres sur son front. Il a lieu quarante jours avant le dimanche de Pâques, à l'exclusion des dimanches, et a donc toujours lieu un mercredi. Le Carême est censé être un temps de renoncement à soi, de modération, de jeûne et de renoncement aux actes et habitudes empreints de péché. Le mercredi des Cendres marque le début de cette période de discipline spirituelle.

La Bible ne mentionne pas le mercredi des cendres, L'ancien testament évoque à de nombreuses reprises les cendres comme symbole de tristesse de l'homme face au malheur. Abraham dit dans le Livre de la Genèse : « **Voici, j'ai osé parler au Seigneur, moi qui ne suis que poudre et cendre.** » Dieu a aussi cette parole éloquente envers Adam: « **Tu es poussière, et à la poussière tu retourneras** » La tradition moderne du signe de croix sur le front est un signe d'identification à Jésus-Christ.

Un chrétien doit-il observer le mercredi des Cendres ? Puisque la Bible ne l'ordonne et ne le condamne pas explicitement, chaque chrétien est libre de décider, en ayant recours à la prière, d'observer ou non le mercredi des Cendres.

Si un chrétien décide d'observer le mercredi des Cendres et le Carême, l'important est de garder une perspective biblique. Jésus nous met en garde contre la tentation de jeûner pour être vu : « **Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste comme le font les hypocrites. En effet, ils présentent un visage tout défait pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous le dis en vérité, ils ont leur récompense. Mais toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage afin de ne pas montrer que tu jeûnes aux hommes, mais à ton Père, qui est là dans le lieu secret.** » (Matthieu 6.16-18) Il est également bon de se souvenir qu'aucun rituel ne peut nous rendre justes devant Dieu. »

Sources « La Croix » « Église catholique »

- **Mercredi des Cendres, mercredi 2 mars 2022**
- **Fête du "Mi-Carême", jeudi 24 mars 2022**
- **Dimanche des Rameaux ouvrant la semaine sainte, dimanche 10 avril 2022**
- **Jeudi Saint, Vendredi Saint et Samedi Saint les 14, 15 et 16 avril 20 22**
- **Dimanche de Pâques, dimanche 17 avril 2022**
- **Lundi de Pâques le lundi 18 avril 2022**

Soutien et prière pour l'Ukraine.

Message de Mgr Eric De Moulins-Beaufort, Président de la conférence des évêques de France,

En Union de prière

Paris, le 24 février 2022

Déclaration de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims et président de la Conférence des évêques de France

La décision du Président de la Fédération de Russie d'intervenir militairement en Ukraine enclenche un processus de guerre qui suscite en nous une immense inquiétude. La Fédération de Russie, quoi qu'il en soit de ses raisons, brise unilatéralement un processus de paix engagé depuis des années et viole le droit international ; les ukrainiens défendent leur pays, avec ce qu'il représente d'histoire et culture, de marche dans la dignité vers la liberté. Les Européens savent que la guerre n'est jamais une solution. Ils savent aussi qu'il ne peut y avoir de paix sans justice ; de nos jours, la justice passe par le respect du droit international.

À la suite du pape François et en union avec les évêques de France, j'appelle les catholiques de France à prier pour les ukrainiens et pour le retour de la paix en Ukraine, pour toutes les victimes de la violence aveugle que porte la guerre. Prions aussi pour le peuple russe tout entier, dans sa diversité. Dans notre prière, n'oublions pas les soldats, les familles qui seront endeuillées, les personnes qui seront blessées. N'oublions pas non plus les populations civiles et, parmi elles, les plus fragiles et les pauvres qui sont trop souvent les premières victimes des conflits. La responsabilité des dirigeants qui décident la guerre est immense à leur égard.

Les catholiques prieront en particulier comme l'a suggéré le Pape lors du mercredi des cendres, le 2 mars prochain. Ce jour-là, les chrétiens entrent en carême et sont invités à prier davantage et à jeûner. Nous offrirons cela pour la paix et la justice, en communion avec tous ceux qui en Ukraine et en Russie aspirent à la paix, à la vérité et à la justice.

Que le Seigneur éclaire les gouvernants, convertisse les cœurs qui doivent l'être et soutienne tous ceux qui se mobiliseront pour restaurer la paix, le dialogue et la concorde entre les peuples. Qu'il inspire aux évêques des différentes confessions les paroles et les gestes qui réconforteront et qui serviront le véritable esprit de paix.

+ Éric de Moulins-Beaufort

Archevêque de Reims

Président de la Conférence des évêques de France